

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

VISANT LES ACTIONS DE

LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR

UNICHIPS INTERNATIONAL BV

PRÉSENTÉE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET
COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ UNICHIPS INTERNATIONAL BV**



Le présent document relatif aux autres informations de la société **UNICHIPS INTERNATIONAL BV** (« **UNICHIPS** » ou la « **Société** ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 26 Juin 2013, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'Instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF.

Ce document a été établi sous la responsabilité d'UNICHIPS INTERNATIONAL BV

Le présent document d'information complète la note d'information conjointe à UNICHIPS INTERNATIONAL BV et à GARDEIL visée par l'AMF le 25 Juin 2013, sous le numéro 13-295.

Le présent document est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-France.org) et de la société GARDEIL (www.biscuitsgardeil.com) et peut être obtenu sans frais sur simple demande auprès de :

Unichips International BV
Claude Debussylaan 24
10 82 MD Amsterdam
Pays Bas

Banque Delubac&Cie
152 Boulevard Haussmann
75008 Paris

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE	- 4 -
1.1 Caractéristiques de l'Offre	- 4 -
1.2 Financement de l'Offre	- 5 -
1.2.1 Frais liés à l'Offre	- 5 -
1.2.2 Mode de financement de l'Offre	- 5 -
2. PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR.....	- 6 -
2.1 Renseignements généraux concernant Unichips International BV.....	- 6 -
2.1.1 Dénomination sociale, forme juridique et numéro d'identification	- 6 -
2.1.2 Siège social.....	- 6 -
2.1.3 Durée	- 6 -
2.1.4 Exercice social.....	- 6 -
2.1.5 Objet social.....	- 6 -
2.2 Renseignements concernant le capital social d'UNICHIPS.....	- 6 -
2.2.1 Capital social.....	- 6 -
2.2.2 Forme des actions.....	- 6 -
2.2.3 Droits et obligations attachés aux actions	- 7 -
2.2.4 Cession et transmission des parts sociales	- 7 -
2.2.5 Instruments financiers non représentatifs du capital social.....	- 7 -
2.2.6 Autres titres donnant accès au capital social	- 7 -
2.2.7 Actions auto-détenues et auto-contrôle	- 7 -
2.2.8 Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.....	- 7 -
2.2.9 Capital autorisé non émis	- 7 -
2.2.10 Répartition du capital social	- 7 -
2.2.11 Pacte d'associés	- 8 -
2.2.12 Nantissement des actions	- 8 -
2.2.13 Contrôle d'UNICHIPS.....	- 8 -
2.2.14 Groupe UNICHIPS ITALIE.....	- 8 -
2.3 Administration et direction d'UNICHIPS	- 8 -
2.3.1 Présidence	- 8 -
2.3.2 Assemblée Générale des actionnaires	- 9 -
2.3.3 Commissaires aux comptes d'UNICHIPS	- 9 -
2.4 Employés	- 9 -

3.	EXPOSÉ GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS ET DES INVESTISSEMENTS.....	- 10 -
3.1	Exposé général des activités	- 10 -
3.1.1	Principales activités.....	- 10 -
3.1.2	Evènements récents	- 10 -
3.2	Procédures judiciaires et arbitrales	- 10 -
4.	INFORMATIONS FINANCIÈRES.....	- 11 -
4.1	Patrimoine.....	- 11 -
4.2	Situation Financière	- 11 -
4.3	Modalités de financement de l'offre publique de retrait	- 12 -
4.4	Restriction concernant l'Offre hors de France.....	- 12 -
5.	ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT	- 13 -
6.	ANNEXE 1 ORGANIGRAMME DU GROUPE UNICHIPS	- 13 -

1. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE

Le présent document a été établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de l'Instruction de l'Autorité des marchés financiers n°2006-07 en date du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'**Offre** (tel que ce terme est défini ci-après) déposée par Banque Delubac & Cie pour le compte de la société **UNICHIPS INTERNATIONAL BV** société de droit néerlandais, au capital de 24 036 738,05 euros, dont le siège social est Claude Debussylaan 24 - 10 82 MD - Amsterdam - Pays Bas, immatriculée auprès de la Chambre de commerce d'Amsterdam sous le numéro 33246145 ("**UNICHIPS**").

1.1 Caractéristiques de l'Offre

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Unichips International BV, propose, de manière irrévocable, aux actionnaires de la société Biscuits Gardeil, société anonyme de droit français au capital de 732 045 euros, dont le siège social est situé ZA du Pré de la Dame Jeanne - Route de Survilliers - 60128 Plailly, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Compiègne sous le numéro 026 620 013 ("**Biscuits Gardeil**") et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Compartiment C de NYSE-Euronext Paris sous le numéro ISIN 0000065435, d'acquérir la totalité de leurs actions Biscuits Gardeil, au prix unitaire de 22,58 euros par action Biscuits Gardeil, dans les conditions ci-après (l' "**Offre**").

L'Offre vise la totalité des actions Biscuits Gardeil en circulation et non détenues par Unichips International BV à la date de dépôt de l'Offre, à l'exclusion de quatre actions pour les administrateurs de Biscuits Gardeil, des actions auto-détenues par Biscuits Gardeil, ainsi que celles objet du contrat de liquidité conclu le 23 mars 2010 avec Kepler Corporate Finance et Kepler Capital Market aux fins d'animation du marché des actions Biscuits Gardeil. Ainsi, l'Offre porte sur les 12 389 actions Biscuits Gardeil au total.

La Note d'Information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site Internet de la société BISCUITS GARDEIL (www.biscuitsgardeil.com), et peut être obtenue sans frais auprès de :

UNICHIPS INTERNATIONAL BV Banque DELUBAC & Cie

Claude Debussylaan 24

1082 MD Amsterdam

152 Boulevard Hausmann

75008 Paris

BISCUITS GARDEIL

ZA du Pré de la Dame Jeanne,

60128 Plailly

1.2 Financement de l'Offre

1.2.1 Frais liés à l'Offre

Le montant global des frais exposés par UNICHIPS dans le cadre de l'Offre, notamment les frais de courtage et les autres frais d'intermédiaires, les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables, en ce compris ceux de tous experts et autres consultants, les frais de publicité et de communication, ainsi que le montant des frais relatifs au financement de l'opération, est estimé à un montant global d'environ 200 000 euros, hors taxes.

1.2.2 Mode de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où la totalité des actions Biscuits Gardeil pouvant être apportées à l'Offre serait effectivement apportées à l'Offre, le prix d'acquisition par UNICHIPS des actions s'élèverait à environ 279 743,62 euros (hors frais visés au paragraphe 1.2.1 ci-dessus).

Ce montant ainsi que les frais liés à l'Offre seront financés par des ressources propres d'UNICHIPS, via une avance en compte courant de sa société mère la société de droit italien UNICHIPS FINANZIARA SPA.

2. PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR

UNICHIPS, société de droit néerlandais, créée le 11 mai 1988, est l'actionnaire de référence de Biscuits Gardeil. UNICHIPS n'est pas une société cotée.

2.1 Renseignements généraux concernant Unichips International BV

2.1.1 Dénomination sociale, forme juridique et numéro d'identification

La dénomination sociale d'UNICHIPS est : "Unichips International BV".

Unichips International BV est une société assimilable à une société à responsabilité limitée soumise au droit néerlandais, immatriculée au registre du commerce de Amsterdam sous le numéro 33246145.

2.1.2 Siège social

Le siège social d'UNICHIPS est situé Claude Debussylaan 24 - 1082 MD Amsterdam - Pays Bas.

2.1.3 Durée

UNICHIPS a été immatriculée le 13 juin 1988. Sa durée est fixée pour une durée indéterminée.

2.1.4 Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

2.1.5 Objet social

En vertu de l'article 2 de ses statuts, UNICHIPS a pour objet, des activités financières de holding à destination de sociétés et entreprises.

2.2 Renseignements concernant le capital social d'UNICHIPS

2.2.1 Capital social

Le capital social d'UNICHIPS est fixé à vingt quatre millions trente six mille sept cent trente huit et cinq centimes (24 036 738,05) euros. Il est divisé en dix mille (10 000) actions de quatre mille cinq cent trente huit (4 538) euros chacune de valeur nominale.

A la date du dernier bilan disponible, de l'exercice clos au 31 décembre 2012, cinq mille deux cent quatre vingt dix sept (5 297) actions avaient été libérées sur les dix mille actions émises (10 000).

Les actions sont toutes de même catégorie.

2.2.2 Forme des actions

Les actions sont toutes nominatives.

La propriété des actions résulte de l'inscription au nom de chaque titulaire sur le registre des actionnaires tenu à cet effet par le conseil d'administration d'UNICHIPS. Les changements dans la propriété des actions sont inscrits dans l'ordre chronologique sur ledit registre et les comptes individuels d'actionnaires.

2.2.3 Droits et obligations attachés aux actions

Les droits de chaque associé résultent de la loi néerlandaise sur les sociétés commerciales, des statuts, des modifications qui leur seraient ultérieurement apportées et des cessions d'actions régulièrement consenties.

A chaque action sont attachés des droits égaux dans les bénéfices et l'actif social. La contribution de l'actionnaire aux pertes se détermine également à proportion de ses actions.

Chaque action donne droit à une voix pour les décisions d'actionnaires.

2.2.4 Cession et transmission des parts sociales

2.2.4.1 Cession entre vifs

Les actions sont soumises à une procédure d'agrément et de préemption dont l'assemblée générale est la garante en cas de pluralité d'actionnaires, pour toute cession entre actionnaires mais également vis-à-vis des tiers.

2.2.4.2 Inaliénabilité des actions

Néant

2.2.5 Instruments financiers non représentatifs du capital social

Néant.

2.2.6 Autres titres donnant accès au capital social

Aucun titre donnant accès au capital n'a été émis par UNICHIPS.

2.2.7 Actions auto-détenues et auto-contrôle

A la date du présent document, UNICHIPS ne détient aucune action en auto-détention ou en auto-contrôle.

2.2.8 Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

UNICHIPS n'a procédé à aucune distribution de dividendes ni d'acompte sur dividendes au cours des trois derniers exercices.

2.2.9 Capital autorisé non émis

Néant.

2.2.10 Répartition du capital social

A ce jour, la répartition du capital d'UNICHIPS est la suivante :

Associé	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote
Unichips Finanziaria S.p.A	10 000	100 %	100 %
Total	10 000	100 %	100 %

2.2.11 Pacte d'actionnaires

Néant

2.2.12 Nantissement des actions

Néant

2.2.13 Contrôle d'UNICHIPS

Unichips International BV est contrôlée par Unichips Finanziaria S.p.A qui détient 100 % de son capital et de ses droits de vote.

Un organigramme du groupe est reproduit en Annexe 1 au présent document.

2.2.14 Groupe auquel appartient UNICHIPS

Le groupe UNICHIPS dont la tête de groupe est la société Unichips Finanziaria S.p.A, exerce ses activités dans le secteur agro-alimentaire.

Le groupe exerce ses activités en Italie, en France et en Grande Bretagne.

Les sociétés françaises sont toutes détenues directement par UNICHIPS et sont regroupées en trois secteurs : les sociétés de l'industrie "salée" avec la société SOPREX SA, les sociétés de l'industrie "sucrée" avec les sociétés Biscuits Gardeil, Biscuits Babin et Painsol et les sociétés ayant un rôle commercial pour tout le groupe : les sociétés Flodor, Inter France et San Carlo F.G Europe.

En Italie, les sociétés sont regroupées en trois secteurs comparables : les sociétés de services, les sociétés de production et les sociétés de distribution. (cf. l'organigramme en Annexe 1).

Le groupe UNICHIPS a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires consolidé de 305 104 994 Euros.

2.3 Administration et direction d'UNICHIPS

2.3.1 Présidence

UNICHIPS est administrée et gérée par un conseil d'administration, composé de quatre membres, dont trois personnes physiques et une personne morale, désignés par assemblée générale des actionnaires, laquelle désigne également le Président de la société. Les administrateurs sont habilités à agir au nom de la société conjointement avec un autre administrateur.

Les conditions d'exercice des mandats (durée, rémunération, etc.) sont déterminées par décision collective des actionnaires statuant à la majorité absolue des voix.

Le ou les présidents peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le ou les présidents représentent UNICHIPS à l'égard des tiers. Ils sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom d'UNICHIPS dans la limite de l'objet social et des stipulations statutaires, sous réserve notamment des attributions reconnues aux associés par la loi ou les statuts.

Les fonctions de président d'UNICHIPS sont exercées par Monsieur Alberto Vitaloni qui a été nommé le 1^{er} Janvier 2009 pour une durée indéterminée.

Les autres membres actuels du conseil d'administration sont :

- Alberto Cozzi,
- Antonio Faraone
- ANT Management, B.V immatriculée au Registre du Commerce d'Amsterdam sous le numéro 33274430

2.3.2 Assemblée Générale des actionnaires

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et de se faire représenter à une assemblée par un autre associé ou un tiers muni de son pouvoir.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblée générale ou résultent du consentement de l'actionnaire unique qui émet une décision. L'approbation des comptes annuels doit être obligatoirement décidée en assemblée générale tenue dans un délai de six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

Les assemblées générales sont convoquées soit par le conseil d'administration de la Société soit par un actionnaire. Elles sont réunies au siège social, à Rotterdam ou à La Haye. La convocation est faite quinze (15) jours calendaires avant la date de l'assemblée générale par courrier, adressé à chaque actionnaire.

Les délibérations sont consignées dans des comptes rendus d'assemblée générale.

2.3.3 Commissaires aux comptes d'UNICHIPS

Conformément aux statuts, la Société peut nommer un auditeur pour présenter et certifier les comptes annuels au conseil d'administration qui les présente à l'Assemblée Générale des actionnaires.

A ce jour, UNICHIPS n'a pas nommé d'auditeur. Ses comptes sont établis par le département comptable et financier du groupe UNICHIPS centralisé en Italie.

2.4 Employés

Néant.

3. EXPOSÉ GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS ET DES INVESTISSEMENTS

3.1 Exposé général des activités

3.1.1 Principales activités

UNICHIPS a pour objet des activités financières de holding à destination d'entreprises et de sociétés qu'elle détient en France et au Royaume Uni. Cf. l'organigramme figurant en Annexe 1.

3.1.2 Évènements récents

Le 17 janvier 2013, UNICHIPS, actionnaire majoritaire de la société Biscuits Gardeil, dans le cadre d'une transaction hors marché, a acquis un bloc de 27 280 titres représentant 5,69% du capital de la société Biscuits Gardeil au prix unitaire de 13,50 € et à franchi à la hausse le seuil de 95% en capital et en droit de vote.

La société UNICHIPS détient ainsi après l'acquisition de ce bloc de titres, 96,09% du capital et 97,38% des droits de vote de la société Biscuits Gardeil.

3.2 Procédures judiciaires et arbitrales

Néant.

4. INFORMATIONS FINANCIÈRES

4.1 Patrimoine

Le bilan simplifié consolidés d'UNICHIPS non audités au 31 décembre 2012, date de ses derniers comptes disponibles était les suivants :

UNICHIPS INTERNATIONAL BV

BILAN	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
ACTIF		
Actifs Financiers immobilisés	18.278.361	18.417.717
Actifs Circulant Hors trésorerie	4.197.354	1.935.489
Trésorerie	204.035	212.957
Total actif	22.679.750	20.566.163

PASSIF	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Capitaux Propres	(6.474.840)	(5.000.916)
Provisions dont Prov sur Filiales	8.166.229	6.753.981
Dettes Financières		
Dettes Long Terme	10.041.411	9.888.923
Dettes Court Terme	3.413.819	0
Autres Dettes hors dettes Financières	7 533 131	8 924 175
Total Passif	22.679.750	20.566.163

COMPTE DE RESULTAT	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Résultat d'Exploitation	(68.183)	(48.397)
Résultat net d'Exploitation	(365.380)	(562.351)
Résultat net avant Impôt	(1.473.924)	(2.138.929)
Résultat net pour l'année	(1.473.924)	(2.138.929)

4.2 Situation Financière

La société mère Unichips Finanziara SpA assume la responsabilité et le contrôle d'UNICHIPS. Malgré une solvabilité et des liquidités dégradées, les comptes annuels 2012 ont été préparés conformément aux principes comptables de poursuite d'activité, du fait de la garantie apportée par sa société mère et unique actionnaire d'assurer la continuité de l'exploitation d'UNICHIPS.

Afin de financer l'acquisition des actions Biscuits Gardeil visées par l'Offre, la société mère d'UNICHIPS a procédé à une avance en compte courant d'un montant de cinq cent mille euros (500 000 €) couvrant également les frais liés à l'Offre.

4.3 Modalités de financement de l'offre publique de retrait

Dans l'hypothèse où la totalité des actions Biscuits Gardeil visées par l'offre publique de retrait seraient apportées à l'offre publique de retrait, le montant total de la contrepartie en espèces devant être payé par l'actionnaire majoritaire UNICHIPS au moyen de l'apport en compte courant visé à l'article 4.2 s'élèverait à 279 743,62 euros (hors frais liés à l'opération).

4.4 Restrictions concernant l'Offre hors de France

L'Offre est faite exclusivement en France ainsi que cela est mentionné dans la section 2.5 "Restrictions concernant l'Offre hors de France" de la note d'information conjointe aux sociétés UNICHIPS et GARDEIL.

5. ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT

"J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que le présent document, qui a été déposé le 26 Juin 2013 et qui sera diffusé le 27 Juin 2013, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de l'Instruction 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Unichips International BV et visant les actions de la société Biscuits Gardeil. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Fait à Paris

Le 26 Juin 2013

Alberto VITALONI
Président d'UNICHIPS

6. ANNEXE 1

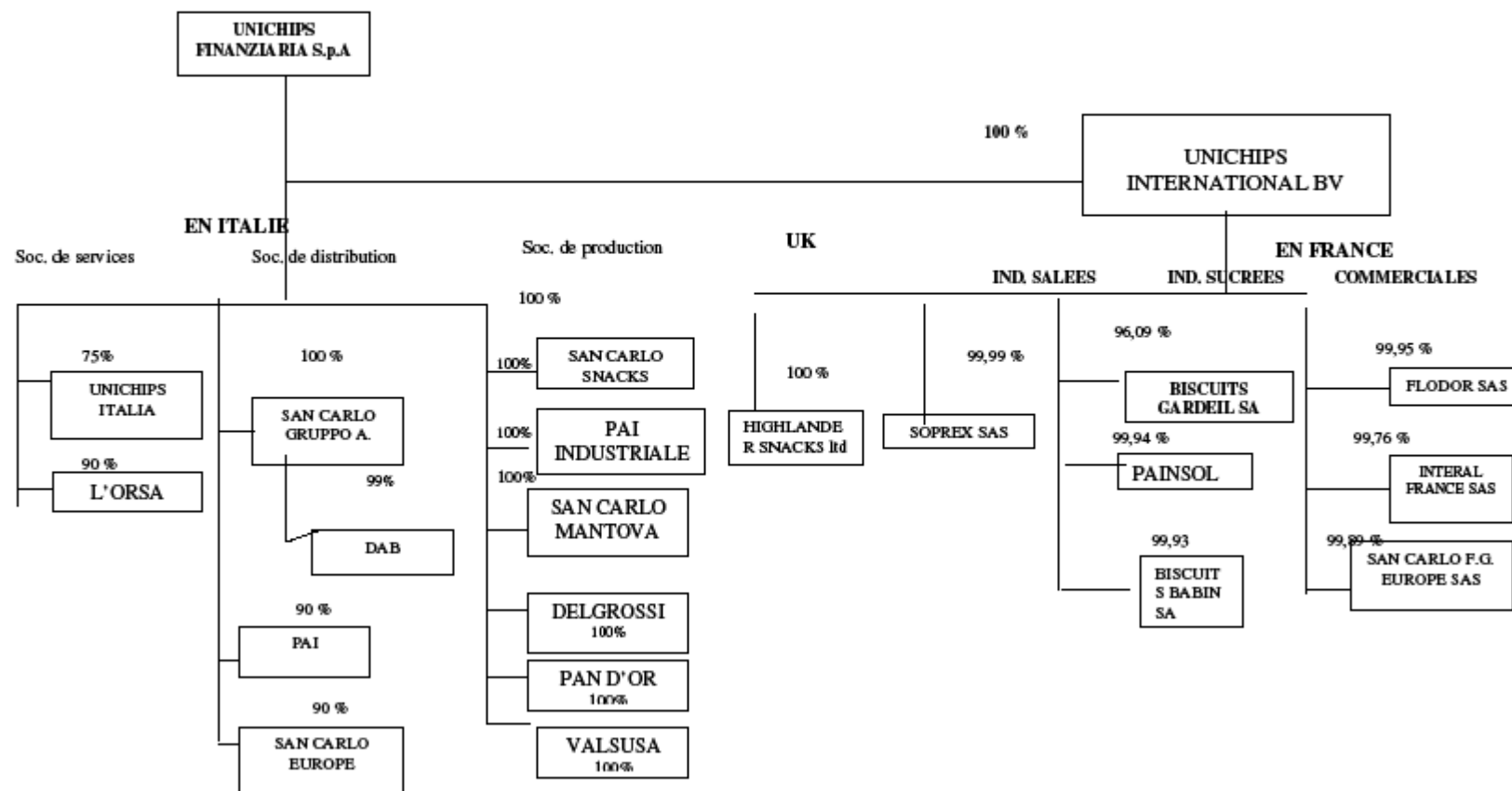
Organigramme du groupe UNICHIPS

Il est précisé que la société UNICHIPS FINANZIARIA S.p.A qui détient 100% de la société UNICHIPS INTERNATIONAL BV, a comme seul actionnariat la famille de Monsieur Alberto VITALONI à 100 %.

L'Organigramme du groupe est présenté à la page suivante.

GROUPE UNICHIPS

ORGANIGRAMME SOCIÉTÉS OPERATIONELLES



30/01/2013